

l'ouvrage. Elle met naturellement en avant les points forts du colloque, comme la démonstration de la richesse et de la diversité des peintures murales en Bretagne, ses apports à la méthodologie, sa contribution à l'actualité de la recherche ou aux problématiques actuelles de conservation et de médiation ainsi que la dimension œcuménique de ses intervenants. Elle pointe aussi ses limites et ses lacunes, notamment la faible place accordée aux techniques employées et à leurs dimensions savante, économique et honorifique, ou le manque de considération pour les membres du clergé au sein des réflexions menées sur la commande. On pourrait y ajouter le choix du cadre géographique de l'étude qui adopte le découpage administratif actuel de la région et qui est aussi le champ d'action territorial de la CRMH, mais qui, de fait, réduit l'appréhension du patrimoine breton en écartant le Pays nantais. Marie-Claude Léonelli dresse enfin, à son tour, une série de pistes qui stimuleront les chercheurs autour de la polyvalence des artistes.

Ainsi cet ouvrage démontre-t-il, si cela était encore nécessaire, que la peinture monumentale, au même titre que les observations faites à partir de l'étude de la sculpture et du vitrail, participe de la caducité d'une image romantique faisant de la Bretagne un territoire reculé voire reclus, à l'écart ou à contretemps dans l'histoire des transferts artistiques¹⁹.

Colin DEBUICHE

Claire L'HOËR, *Anne de Bretagne, duchesse et reine de France*, Paris, Fayard, 2020, 299 p.

Vingt et un ans après la biographie érudite de Georges Minois, Fayard en publie une nouvelle avec l'« ambition de rendre l'histoire vivante et accessible à tous ». L'intention est louable, car la vulgarisation est plus indispensable que jamais à notre époque d'explosion des savoirs. L'auteure est présentée comme agrégée d'histoire et conférencière de grand talent. Les choix éditoriaux résultent de la volonté de faciliter l'abord du livre. Le texte est deux fois moins long que celui de Minois, ce qui peut suffire s'il allie pertinence et concision. Il n'y a évidemment pas de notes de bas de page, les éditeurs ayant décidé qu'elles effraient le lecteur, à l'exception de 18 références (en 276 pages) à des noms d'auteurs. La bibliographie est courte, nous y reviendrons.

Les huit chapitres portent sur l'enfance, le règne ducal, le mariage français, les deux règnes royaux, les variations sur le mariage de la fille aînée, les funérailles et la construction du mythe. L'auteure ne partage pas la détestation de Minois pour

19. GATOUILLAT, Françoise et HÉROLD, Michel, *Les vitraux de Bretagne* [*Corpus vitrearum*, Recensement des vitraux anciens de la France, vol. 7], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005 ; LÉVY, Tania, « Le beau XVI^e siècle en Bretagne » [en ligne, mis en ligne le 12/09/2019. Disponible à l'adresse : <https://b16b.hypotheses.org/author/b16b>].

leur commun personnage (« Anne a su faire preuve de sagesse, de piété et de force morale », p. 147). C'est un « chef d'État » qu'épouse le roi (p. 114). L'auteure ne reprend pas l'idée très personnelle de Didier Le Fur selon laquelle la duchesse n'aurait pas tenté de perpétuer une autonomie pour son duché (Le Fur écartant d'un revers de main le traité de mariage de 1499).

Commençons par la grande question problématique, celle de savoir si Anne est une figure du Moyen Âge ou de la Renaissance. L'enjeu, c'est que la Renaissance, c'est la modernité. Eh bien, c'est perdu : Anne est « la dernière princesse du Moyen Âge » (p. 205). C'est dommage ; mais c'est sa faute : « elle n'a même pas mis les pieds en Italie ». Elle qui est née à Nantes, « il est surprenant » qu'elle soit « restée à l'écart de la découverte du Nouveau Monde », au contraire d'Isabelle la Catholique qui « a su projeter son royaume dans l'avenir [...] en conquérant l'Amérique » (p. 202). Personne n'est parfait.

Il faut bien en arriver à l'essentiel : il est impossible de citer ici toutes les erreurs tant elles pullulent. Elles commencent dès la troisième de couverture où le nom de l'ambassadeur de Milan est donné à celui de Venise. Certaines portent sur le personnage, d'autres, plus générales, affectent la monarchie française ou la féodalité.

Les erreurs sur la monarchie française ou la féodalité sont fâcheuses car elles obèrent la réflexion historique. M^{me} L'Hoër renoue avec la vieille erreur selon laquelle le royaume aurait connu une régence du fait d'une minorité de Charles VIII (p. 42, 107-108, 117). C'est certes ce qu'écrit Wikipedia, mais pas la savante biographe de Charles VIII, Labande-Mailfert (chez Fayard ! 1986). En fait, non seulement Charles VIII fut majeur dès le 30 août 1484, après quoi il ne pouvait plus être question de régence, mais les États généraux écartèrent le principe de celle-ci dès l'hiver 1484. Le roi étant jeune, sa sœur aînée, Anne de France, a exercé une grande *influence* politique, elle a effectivement conduit les affaires du royaume, mais elle n'était pas régente. Une première conséquence porte sur la compréhension des luttes politiques : en l'absence de régence, le premier prince du sang, auquel la loi salique donnait effectivement un rôle dans l'État royal puisque c'était l'héritier présomptif²⁰, était pleinement légitime pour revendiquer le premier rang au Conseil du jeune roi. Il est donc faux d'écrire que Louis, duc d'Orléans, aurait rompu son serment de fidélité à Charles (p. 107). Et écrire cela, c'est prendre parti pour les Bourbons contre le duc d'Orléans et ses proches (le premier étant, justement, le duc de Bretagne). La méconnaissance de la monarchie de France conduit donc à une erreur sur les luttes politiques au sommet du royaume et sur des acteurs qui furent, pour Anne de Bretagne, les premiers partenaires.

20. GIESEY, Ralph E., *Le rôle méconnu de la loi salique. La succession royale (xiv^e-xv^e siècles)*, traduit de l'anglais par Franz REGNOT, avant-propos de Fanny COSANDEY, Paris, Les Belles Lettres, 2007, 396 p. Cf. le chapitre 8.

Seconde conséquence. Encore après le premier mariage, « pour tenir la Bretonne éloignée de Paris, elle [la régente] fait courir des rumeurs de complot breton à la cour et refuse de la faire venir au Louvre » (p. 117-118) ; elle aurait confiné la reine sur la Loire, l'aurait surveillée étroitement (p. 119), et « la suspicion » aurait longtemps pesé (p. 127). En fait, presque toute sa première année de mariage, la reine l'a vécue précisément à Paris, n'allant au Plessis-lès-Tours que pour accoucher, puis, en 1493, elle accompagne le roi en Picardie. La relation politique entre les deux princesses est ici réduite à une querelle de sérail. Louise de Savoie n'est pas mieux traitée, qui « mène intrigue sur intrigue » (p. 216)...

Ces poncifs misogynes et sexistes nous ont amené à l'histoire des femmes. L'auteur est émancipé de l'idée archaïque selon laquelle, pour une femme, les maternités mériteraient une certaine attention. Le nombre des enfantements sous Charles VIII part de six (p. 138), puis monte à huit (p. 146) ; est-ce ainsi que faisait Anne, enfanter deux fois rien qu'en tournant huit pages ? Aux deux lits, certains livres récents attribuent huit enfants, l'auteur de ces lignes en connaît dix, mais M^{me} L'Hoër établit le record à quatorze (p. 208). Espérons qu'un jour nous seront révélées les dates de ces naissances et les sources qui fondent cette découverte sensationnelle.

Il n'y a aucune raison d'affirmer qu'Anne était « très fatiguée » dès son voyage de 1505 (p. 224). Elle allait être capable de faire encore des voyages exténuants (jusqu'à Grenoble, 1507, 1509, 1511), et le dernier suggère que même en 1513, peut-être n'était-elle pas « épuisée », et que son état de santé s'est brusquement aggravé pour une cause contingente.

Sur l'éducation de la fillette à Nantes, on ne sait presque rien, c'est dommage, mais M^{me} L'Hoër multiplie les affirmations précises : Anne sait « déchiffrer tout un texte » en latin, et on l'a initiée à l'anglais ! « Elle a aussi des connaissances en mathématiques », elle devra souvent « calculer la solde des gens de guerre », que ce soit comme duchesse ou comme reine (p. 25) !! M^{me} L'Hoër supplée aux lacunes des sources avec une imagination aussi charmante que féconde.

D'autres erreurs sont dues à des déductions hâtives et sans prudence. Anne serait une « femme savante », et la preuve en serait qu'elle possède « un total de 1140 livres » (p. 25) ; en fait, on le sait, ce sont ceux que Charles VIII a rapportés de Naples, elle n'est pour rien dans leur apparition, ils sont en latin ou en italien, et comment savoir si elle en a lu un seul ?

Ces questions de méthodes nous amènent aux sources. Comme il ne faut pas accabler le lecteur amateur, leur liste se limite à cinq références, et quelles références : Le Baud et Bouchart, qui n'ont pas écrit sur le règne d'Anne ; Brantôme, postérieur de près d'un siècle ; le texte d'Anne de France sur l'éducation ; et une *Histoire des ducs de Bretagne* publiée en 1739. Inutile de faire connaître la première grande publication de sources sur Anne – les quatre volumes de Le Roux de Lincy –, la mine qu'est l'histoire des bénédictins (dom Morice), la chronique d'Auton, les deux recueils de missives (Le Roux de Lincy, t. 3, et Durville, 1908), même si on

s'intéresse aujourd'hui aux correspondances féminines. Et pour l'auteure elle-même, quand il s'agit de vulgarisation, la connaissance des sources est-elle utile ? Ainsi, c'est par la relation de Brantôme qu'est évoqué le procès du maréchal de Rohan-Gié (p. 179) : le maréchal de France aurait mis « au point un plan » pour arrêter et « *emprisonner* » la reine ! S'il en avait été ainsi, l'incrimination de lèse-majesté aurait été pertinente ! L'auteure aurait-elle écrit cette naïveté si elle avait seulement parcouru le millier de pages de sources de Maulde de La Clavière, ce grand savant ? Un livre de vulgarisation devant être relativement simple, il n'en est que plus nécessaire de faire connaître les ouvrages de référence et les principales sources.

Le manque de rigueur s'étend d'ailleurs aux références, pourtant si rares : annoncés (p. 139), « les travaux » d'une auteure ne se retrouvent pas dans la bibliographie. Des ouvrages sont indiqués sans date d'édition (p. 283). Dans la rubrique *Livres* figure un titre de J.-P. Leguay qui est en fait un article²¹. Et l'éditeur qui refuse d'insérer des notes en bas de pages devrait logiquement indiquer les livres savants qui en sont pourvus.

Il y a les erreurs, et il y a les lacunes. La musique ne doit pas être une chose vivante, car il n'en est rien dit. Qu'ait existé une chapelle de la reine à côté de celle de Louis XII, qu'elle ait inclus de grands musiciens, Jean Mouton, Antoine de Févin, que l'on puisse aujourd'hui écouter leurs chefs-d'œuvre²², le lecteur n'a pas besoin de le savoir.

La vulgarisation passe par l'écriture. Pour « rendre l'histoire vivante », M^{me} L'Hoër fait sien le niveau de langue de notre époque. Le lecteur n'échappe pas aux maltraitances de la langue devenues systématiques (l'application du verbe *gérer* à un État, comme si c'était une boutique, et les verbes au futur pour écrire le passé [p. 136], cette absurdité) ; mais il trouve aussi des innovations : le sacre de la reine est un « demi-sacre » (p. 113), car l'on peut découper un sacrement en morceaux ; « Sa reine (*sic*, celle du roi !) doit être *ornée* à proportion du *garnissage* des caisses de l'État » (p. 123)... Tant pis pour les grincheux qui penseraient que la déficience du vocabulaire est une entrave à la réflexion.

Revenons à Anne de Bretagne et à son projet politique qui inspire le contrat du second mariage, la perpétuation d'un duché autonome : n'était-ce qu'une vue de l'esprit ? Comment un duché pouvait-il être indépendant au sein du royaume, était-ce possible, était-ce pensable ? Le statut du duché au sein du royaume est un problème politique difficile qui divise les historiens : combien conviennent, comme Jean Kerhervé, que le duché était un État ? Non seulement M^{me} L'Hoër ne pose pas ce problème

21. LEGUAY, Jean-Pierre, « La duchesse Anne et ses bonnes villes », dans Jean KERHERVÉ et Tanguy DANIEL (dir.), 1491. La Bretagne, terre d'Europe, Brest-Quimper, Centre de recherche bretonne et celtique/Société archéologique du Finistère, 1992, p. 439-441.

22. <https://www.francemusique.fr/emissions/horizons-chimeriques/il-y-500-ans-anne-de-bretagne-24634>

qui est au cœur de la vie de son personnage, non seulement elle ne rapporte pas les avis divergents des historiens, mais elle n'utilise pas les concepts pour le poser. Elle confond *dot* et *héritage*, à propos d'Anne (p. 45, 47, 154, 246) comme de sa fille aînée (chapitre 6 : « La dot de Claude ») ; pour Anne et Claude en fait, la Bretagne n'était pas une dot, c'était leur héritage. Parlant d'une relation féodale, elle n'emploie pas le mot « investiture » (à propos de Milan, p. 212). Elle confond royaume et domaine royal (la Touraine se trouve « à la limite du royaume » !, p. 110). En fait, le duc de Bretagne était du royaume, puisqu'il était vassal du roi, mais le duché n'était pas inclus dans le domaine royal, le territoire où le roi était le souverain ; alors, le duc était-il un *sujet* du roi, comme le prétendait Louis XI ? Quant aux seigneurs bretons, eux aussi étaient dans le royaume, et, donc, ce n'était pas une « haute trahison » (p. 61) de leur part que de toucher des pensions du roi. L'incompréhension de la féodalité et du régime politique conduit à voir des trahisons partout. « Rendre l'histoire vivante », cela consiste-t-il à mépriser les principaux acteurs ?

Il est vrai que le statut du duché est difficile à penser dans la période 1477-1514, parce que le problème se pose de façon dynamique, au point que la Bretagne devint presque la seule principauté au sein du royaume. Mais le travail ne vulgarisation ne pourrait-il pas intégrer les réflexions des plus grands historiens ? Fondamentale nous paraît cette question de Philippe Contamine²³ : « *Un autre type d'intégration ou de rattachement* » que celui qui s'est réalisé « *était-il envisageable (sur le modèle, par exemple, du Saint Empire romain)* » ? Cette question intéresse tous nos concitoyens, car la disparition des principautés (Bourgogne, Anjou, Bourbon, Bretagne) a beaucoup contribué à l'hyper-centralisation de la France. Mais, pas plus que la thèse de Jean Kerhervé, les travaux de Philippe Contamine ne figurent dans la bibliographie.

La question que pose ce livre, c'est celle de savoir si la vulgarisation historique est possible sans une connaissance approfondie du sujet et de l'époque. Récapitulons les conséquences d'une telle parution. Cette nouvelle biographie, sur un sujet déjà saturé, va gêner la visibilité de travaux sérieux. Les historiens étrangers vont se faire un piètre avis de l'édition française. Surtout, les étudiants vont lire et reproduire des erreurs : en ceci réside la trahison.

Michel NASSIET

23. CONTAMINE, Philippe, « Bretagne et France à la fin du Moyen Âge : le temps de Jean V, de Charles VII et de Jeanne d'Arc », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 1991, p. 71-86, à la p. 71.